



APPEL À PROJETS DU FONDS POUR LES COMMUNAUTÉS CONNECTÉES COGECO

Enveloppe disponible	50 000 \$
Montant par projet	Maximum 25 000 \$
Date limite pour soumettre un projet	3 juin 2022 à 16 heures
Annonce des résultats	22 juin 2022
Date de fin des projets	31 août 2023
Date limite pour le rapport de recherche	31 octobre 2023

OBJECTIF DU FONDS POUR LES COMMUNAUTÉS CONNECTÉES COGECO

Le Fonds pour les communautés connectées Cogeco est rattaché à la Faculté des sciences sociales. Il a pour objectif de soutenir le développement et le démarrage de projets qui contribuent au développement optimal des territoires du Québec où intervient Cogeco par l'essor des technologies de l'information et des communications. On s'attend à ce que les personnes et les communautés situées dans ces régions bénéficient des retombées de ces projets.

DESCRIPTION DE L'APPEL À PROJETS

Cet appel à projets soutient des projets de démarrage ou des projets complémentaires à des subventions obtenues en lien avec la thématique suivante : **l'usage des technologies de l'information et des communications et leurs retombées au sein des communautés**. Les projets doivent obligatoirement contribuer au développement optimal de territoires du Québec [couverts par les services d'Internet, de vidéo et de téléphonie de Cogeco](#).

Voici des exemples de thèmes :

- Usage des médias numériques et des données virtuelles ;
- Rôle de médias numériques pour la diffusion de la culture, pour des techniques de sondage innovantes, etc. ;
- Accès aux services numériques ;
- Diffusion des différents discours dans l'Internet ;
- Comment les technologies mobiles et les plateformes virtuelles peuvent-elles favoriser le bien-être de la population ;
- Comment les formations en ligne offertes aux intervenants et à la population peuvent-elles avoir un effet préventif ;
- Les enjeux de cybersécurité.



Seront privilégiées les initiatives qui présentent de manière explicite et convaincante un ou plusieurs des potentiels suivants :

- Promouvoir la participation étudiante et contribuer à la formation d'une relève consciente des liens entre connectivité, justice sociale, vivre-ensemble et bien-être;
- Promouvoir une approche multidisciplinaire;
- Contribuer au transfert et à l'utilisation des connaissances développées dans le cadre du projet.
- Promouvoir une démarche scientifique sensible aux principes d'égalité, diversité et inclusion et qui contribue à optimiser le vivre-ensemble, la qualité de vie et la prospérité de la population et plus particulièrement de certains groupes vulnérables (enfants, personnes âgées, victimes de violence, personnes isolées géographiquement ou socialement, etc.);
- Promouvoir la participation citoyenne.

ADMISSIBILITÉ

Les candidatures doivent être portées par un membre régulier du corps professoral de la Faculté des sciences sociales.

NATURE ET DURÉE DE L'AIDE FINANCIÈRE

La valeur du financement accordé est au maximum de 25 000 \$ par projet. Ce montant est non renouvelable et devra être dépensé en entier pour le 31 août 2023.

DÉPENSES ADMISSIBLES

Les dépenses admissibles sont les coûts directs de la recherche et des activités de mobilisation et transfert des connaissances. L'achat d'équipement peut être admissible, si cet équipement est essentiel à la réalisation du projet proposé. Cela devra être clairement justifié dans le budget.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- **Projet - 40 %**
 - ✓ Originalité et pertinence de la problématique
 - ✓ Pertinence des approches théoriques et méthodologiques
 - ✓ Mobilisation des connaissances
- **Faisabilité - 30 %**
 - ✓ Pertinence du calendrier proposé et du budget demandé
 - ✓ Expertise de la candidate ou du candidat, ou de l'équipe par rapport à la recherche proposée
- **Qualité de la formation et du mentorat de la relève - 10 %**
- **Retombées - 20 %**



BILAN DES ACTIVITÉS

Au terme du projet et au plus tard le 31 octobre 2023, le chercheur principal ou la chercheuse principale s'engage à fournir au comité directeur du Fonds pour les communautés connectées Cogeco un bilan des activités ainsi qu'un rapport financier. Les documents devront être envoyés par courriel à l'adresse recherche@fss.ulaval.ca.

Le responsable s'engage à mentionner le don de COGECO dans ses activités de diffusion.

SOUMETTRE UNE INITIATIVE

Veuillez remplir le formulaire de soumission (p. 4 à 10 du présent fichier), y intégrer les documents suivants et soumettre au plus tard le **3 juin 2022 à 16 heures** par courriel à recherche@fss.ulaval.ca :

1. Une lettre présentant le chercheur ou la chercheuse, son équipe et leur motivation à réaliser l'initiative proposée (maximum 1 page);
2. Un texte présentant la problématique, les approches théorique et méthodologique, le calendrier des activités et les retombées attendues (maximum 3 pages, et les références en sus);
3. Un budget détaillé (maximum 1 page, incluant les justifications).

PROCESSUS D'ÉVALUATION

Les propositions seront évaluées par un comité des pairs. La décision sera communiquée autour du 22 juin 2022 et elle sera sans appel.



Formulaire de soumission

Prénom, nom et unité de la personne qui porte le projet, et des autres membres de l'équipe (le cas échéant)

Indiquez le type de projet présenté :

Indiquez le type de projet présenté :	
Projet de démarrage	Projet complémentaire à une subvention existante



Lettre de présentation

Copier et coller votre lettre de présentation dans l'encadré (max 1 page).



**Présentation de la problématique, des approches théoriques et
méthodologiques, le calendrier des activités et les retombées attendues**

Copier et coller votre texte dans l'encadré (page 1 de 3).



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté des
sciences sociales

Copier et coller votre texte dans l'encadré (page 2 de 3).



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté des
sciences sociales

Copier et coller le texte dans l'encadré (page 3 de 3).



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté des
sciences sociales

Insérez vos références ici (aucune limite).



Budget détaillé et justifications

Copier et coller votre budget dans l'encadré ci-dessous (max 1 page).